

PV REUNION DU 2 JUILLET 2018

Membres présents : M. LALABARDE Alain, Maire, Mme SABEL Marie-José, M. LAPORTE André, Mme MATHIEU Jocelyne, Mme RECHE Arianne, M. ROUX Bernard, M. VIDAL Guy, M. CAUMON Patrice ; Adjoints, Mme WILLIAMS Rosamund, Mme MONTAGNAC Martine, , M. MURET Jean-Luc, M. ARNAL Jérôme, M. MEYNEN Olivier, M. DOCHE Patrick, Mme LAFAGE Edith, M. FOISSAC Michel, M. GUINOT Gérard, Mme MARTIN-CASPARI Marie-Claude, M. ROUSSEL Olivier, Mme BATAILLE Nadine, Mme ROUMIGUIE Colette, M. GERDOLLE Philippe, M. DARGERÉ Dominique, M. LAPEZE Yannick, M. BARRES Roland, M. MAITREAU Yves, M. FERRÉ Gérard, Mme SENSI Claudine, M. LYE Pierre-Yves et Mme LACOMBE Pauline.

Membres ayant donné pouvoir : Mme RENOUX Martine qui a donné pouvoir à M. ROUX Bernard, M. BECQUART Alain qui a donné pouvoir à Mme SABEL Marie-José

Membres excusés : M. QUEBRE Maurice, M. DHENNIN Pierre, Mme SAURAT Anna, Mme FAURÉ Éliane, et M. SAVAGE Edward.

Membres absents : M. MARTY José, Mme DEMON Valérie, Mme GARRALON Emmanuelle, M. THOMAS Christian, Mme LOUBATIERES Georgette, M. GARDES Gérard, M. BOUDET Thierry, M. DELEU Jean-Michel et M. LAGARD Ludovic.

Secrétaire : Mme LAFAGE Edith.

Le compte-rendu de la séance précédente a été approuvé à l'unanimité.

Le Maire ouvre la séance à 20h

A/ Ce conseil commence par un compte-rendu succinct **du Conseil Municipal Avenir**, présenté par Eglantine, Maire et Ilan, adjoint. Lecture est faite de leurs projets :

-Au gymnase placer des bancs au dehors et chauffer la grande salle (M. le Maire souligne que les vestiaires sont chauffés mais difficulté à chauffer la grande salle).

Mettre un trampoline au stade à côté des jeux existants

Route Faubourg de Narcès : les voitures sont garées sur le trottoir ; Danger pour les piétons.

Installer une piste de skate Park, rollers, vélo ;

Prévoir un espace pour les grands

Panneaux STOP à l'Eglise Saint-Privat

Mini-espace propreté dans le village

Table ping-pong

Organisation d'une soirée en été.

Un sondage est effectué auprès des élèves, le choix sur la construction d'un skate Park se dessine. Il reste à définir l'emplacement et établir différents devis qui seront présentés en Conseil Municipal Adultes.

Alain LALABARDE précise aux jeunes élus qu'ils ont de très bonnes idées mais tous les projets ne pourront aboutir la première année.

Alain félicite les jeunes par leur présence lors de la cérémonie du 8 Mai et souhaite vivement qu'ils puissent participer à la Fête Nationale du 14 Juillet.

B/ Monsieur le Maire demande à l'assemblée de retirer la délibération mentionnée à l'ordre du jour au point 4 : (avenant au marché école maternelle car il manque des informations) mais de rajouter une délibération concernant la redevance saisonnière des cafés-terrasse. OK du C.M.

1°) DEMISSION DE DEUX CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Le Conseil municipal prend acte des démissions de Mme LAINÉ Danièle et Mme GARNERONE Anne-Marie. Le C.M. compte désormais 46 membres.

2°) TARIFS ALSH :

Dans le cadre du programme de l'ALSH, une sortie en Dordogne, à Mézels, est prévue (2jours et 1 nuit) au tarif par enfant de 50 €.

Marie-José précise que les Centres de Loisirs de CASTELNAU ET L'HOSPITALET participent à cette sortie. Les activités sont basées sur l'escalade et la spéléo.

Mme WILLIAMS demande si la collectivité doit prendre en charge les 50 € par enfant ?

M. le Maire précise qu'une participation est demandée aux parents et à la collectivité.

Le CM valide le tarif proposé.

3°) CREATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS :

A - A la rentrée scolaire 2018/2019, l'Ecole primaire passe à la semaine de 4 jours,

Nathalie précise que le personnel ne travaille plus le mercredi et qu'il y a lieu de régulariser les heures des agents en fonction des différents contrats.

Alain LALABARDE précise que 3 propositions ont été faites aux agents concernés et chacun a pu en discuter.

A la rentrée, il n'y aura plus d'agent vacataire.

Marie-José précise que dans ces propositions il a été privilégié :

Le bien-être des enfants, trouver la meilleure solution pour chaque agent.

Vous trouverez tous les détails des suppressions et des créations d'emploi avec le nombre d'heures dans le compte-rendu de cette même séance.

B - Un emploi d'agent technique pour la régie de recettes du marché est créée-5h/semaine-à compter du 1^{er} Août 2018

Le C.M. est OK à la majorité- 1 contre.

C – Création d'un emploi d'agent technique d'animation pour l'ALSH :

Vu le nombre d'inscriptions d'Enfants à l'ALSH (40 enfants) il convient de renforcer l'équipe durant la période du 9 au 31 Juillet 2018. 6 agents composent cette équipe dont 2 hommes (l'agent technique d'animation et un animateur sportif diplômé recruté par Prosport) Le CM donne son accord.

4°) DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES :

Monsieur le Maire précise que des travaux supplémentaires à l'Ecole Maternelle sont nécessaires :

Réfection de la cour –la mise en place d'une sécurité -mobilier-

Le crépi du bâtiment à côté de l'Ecole « Resto du Cœur » doit être réalisé.

Tous ces travaux sont financés par des reliquats d'opérations, dotation, virements.

Vous trouverez le tableau complet « diminution et augmentation de crédits » dans le compte-rendu.

Les virements de crédits présentés sont acceptés par le Conseil Municipal.

5°) ADHESION AU SERVICE RGPD DU CENTRE DE GESTION DU LOT ET NOMINATION D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES :

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée le projet d'adhésion et la désignation d'un délégué (CDG46)

À la Protection des Données personnelles. Cette adhésion s'élève à 615,00€ par an.

Le Conseil municipal est favorable.

6°) FUSION DU SIAEP DU QUERCY BLANC ET DU SYNDICAT d'ASSAINISSEMENT DU QUERCY –BLANC :

Sur proposition d'Alain LALABARDE, le C.M. approuve la fusion du syndicat d'AEP et du Syndicat d'Assainissement du Quercy-Blanc.

7°) MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA FDEL :

Monsieur le MAIRE énumère les modifications de plusieurs articles existants et nouveaux :(art 1, 2.1, 2.5, 2.6 ,4, 5) ; nous notons que le syndicat FDEL ajoute à sa dénomination le nom d'usage : « Territoire d'Energie LOT ».le C.M. approuve le projet de modification.

8°) EXTENSION ECLAIRAGE TERRAIN DE PETANQUE :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les travaux d'éclairage du terrain de pétanque sera réalisé par la FDEL ,courant 2018, pour une participation financière de 3.654,03€. Le CM est OK.

M . BARRES demande si l'éclairage et raccordé à l'éclairage public .M. le Maire répond oui et qu'un coffret permettra d'éteindre l'éclairage du terrain selon son utilisation ;

9°) REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR TERRASSES – CAFES, RESTAURANTS-

AYANT UNE ACTIVITE SAISONNIERE :

Le C.M. fixe à 3€ le m² la redevance mensuelle d'occupation du domaine public pour les terrasses bars, restaurants à caractère saisonnier -du 15 Juin au 15 Septembre 2018- et le droit de place à 4,50€ par véhicule et par jour.

Une convention très précise sera établie entre les parties –mairie-restaurateurs ou autres-.

10°) QUESTIONS DIVERSES :

- 1) Monsieur le Maire informe le C.M. d'une demande d'une personne qui souhaite vendre des tapas, poissons, et fruits de mer sur la place publique allée des platanes, devant l'ancienne gendarmerie, durant les mois d'été.

Il nous lit une lettre signée de 3 restaurateurs « Montcuquois » qui sont opposés à l'installation de toute personne.

Alain LALABARDE nous signale qu'il a été agressé verbalement.

Un large débat s'installe et chaque Conseiller a pu s'exprimer

Un vote est sollicité, le Conseil municipal soutient son Maire ,27 conseillers sur 30 conseillers présents votent pour l'installation d'un commerçant sur le domaine public ; 2 contre et une abstention.

- 2) Aménagement : « Cœur de Village » :
Lecture est faite par Alain LALABARDE d'une lettre d'un administré sur les travaux concernant l'aménagement « Cœur de village ».
Une pétition est en train de circuler concernant cet aménagement.

Suite à cette pétition, si un recours suspensif est acté, Alain LALABARDE informe le Conseil municipal que l'ensemble du projet ne pourra plus être porté.

- 3) Suite aux orages, l'eau distribuée par la SAUR était de mauvaise qualité mais seulement sur un secteur déterminé. Patrick DOCHE (avec l'aide d'André PILOTT) nous informe qu'ils ont amené des bouteilles d'eau à 40 personnes ne pouvant se déplacer.

4) Jérôme ARNAL s'interroge sur le changement du circuit du Chemin de Saint Jacques de Compostelle au lieudit le Bousquet : afin d'éviter la route ,il est proposé une variante sur le circuit.

Cette variante a été approuvée par toutes les instances (DDE, CDRP, Cne)

*la prochaine réunion du C.M. se tiendra le 22 Août.

Tous les sujets étant épuisés, M. le Maire lève la séance à 22h.

Edith LAFAGE